

ARCHIVES MUNICIPALES DE SAINT-CLAUDE

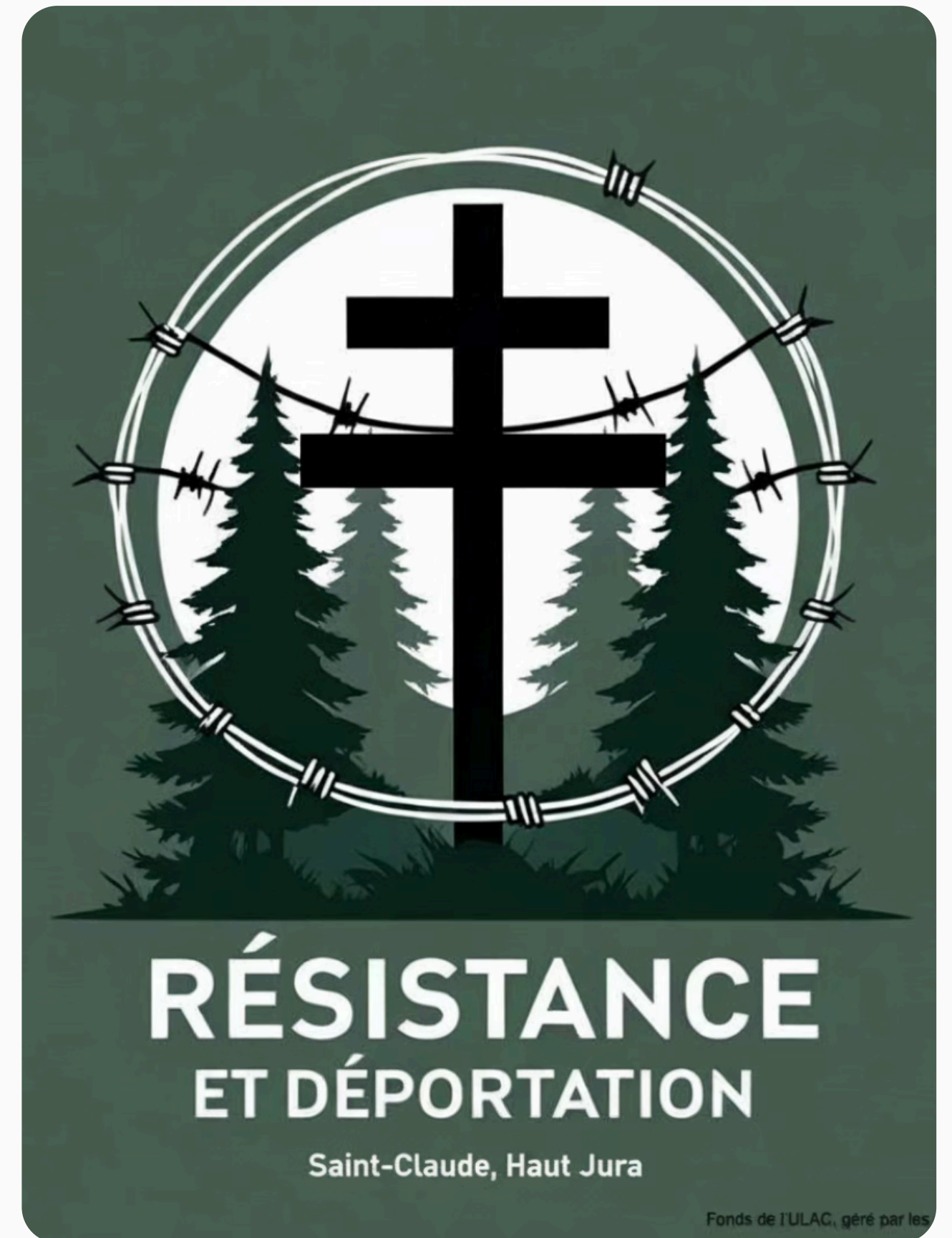
(39)

FONDS « RÉSISTANCE ET DÉPORTATION »

Fêter la victoire de 1945 dans une ville meurtrie

Documents issus du fonds de l'Union locale des
Anciens Combattants et des Archives
municipales.

Dossier réalisé par Anne Cardinale, enseignante
missionnée par la DRAEAC.



Contexte

Saint-Claude, petite ville ouvrière du Haut-Jura (**environ 10 000 habitants en 1940**), située près de la frontière suisse, devient très tôt un foyer de Résistance grâce à sa position stratégique. L'opération **Frühling** du **9 avril 1944** convoque place du Pré les hommes San-claudiens : sur 2 000 présents, **302 sont pris comme otages et déportés** vers Buchenwald et Dora, dont 186 ne reviendront pas. Saint-Claude est l'une des communes jurassiennes les plus durement touchées.

Contexte de la Libération

La libération est progressive : après une brève prise de contrôle par les FFI en juin 1944 puis une violente contre-offensive allemande, **Saint-Claude devient le 2 septembre 1944 la première ville du Jura libérée**, grâce notamment au peloton Lorne .

Au printemps 1945, seuls quelques déportés sont revenus des camps. Le **Comité local de Libération et le Conseil municipal organisent les célébrations de la victoire**, consacrant la Résistance comme restauration de la République.

Présentation des documents

À Saint-Claude, la victoire de mai 1945 ne donne pas lieu à une fête insouciance, mais à **trois journées** où la joie se mêle en permanence au deuil laissé par la grande rafle du 9 avril 1944 et par la déportation de 302 hommes de la ville.

Les documents suivants montrent ces 3 journées.

Document 1 : fête de l'armistice

8 mai 1945

Ville de Saint-Claude

FETE DE L'ARMISTICE

PROGRAMME DE LA JOURNEE DU 8 MAI 1945

-Toute la Population de Saint-Claude est invitée à fêter cette journée historique dans la dignité qu'imposent les circonstances locales.

-Elle voudra bien pavoiser et si possible illuminer et fleurir les fenêtres .

A QUINZE HEURES, Rassemblement Place Jean Macé pour l'audition du message du Général de GAULLE

-Brève allocution

-Cortège imposant : Sociétés musicales, Personnalités Officielles
Conseil Municipal, Comité de Libération,
Compagnie des Sapeurs-Pompiers, Ecoles
Sociétés diverses, Population.

-Défilé pour aller au Monument aux Morts

-Dépôt d'une gerbe

-Minute de silence

-Hymnes alliés - La Marseillaise

-Dislocation

-Goûter des enfants dans leurs Ecoles respectives .



Saint-Claude le 8 Mai 1945

Le Maire : Fernand MICHALET

AVIS URGENT AUX MUSICIENS

Tous les musiciens de l'Union San Claudienne et du Derole Musical sont priés de se trouver avec leur instrument Salle des Répétitions de l'Union San Claudienne, rue du Collège à 13 heures 30 .

Le Maire : Fernand MICHALET

Le Chef : Claudius LACROIX .

Le 8 mai, une **grande cérémonie patriotique rassemble autorités municipales, Comité local de Libération, sociétés, écoles et population** autour du monument aux morts, dans un **cortège solennel** placé sous le signe de la « dignité qu'imposent les circonstances locales ».

Le 8 mai 1945 marque la victoire alliée. Pour les habitants, c'est aussi le **retour de la République** autour de la figure du général de Gaulle, dont le message est diffusé pendant la cérémonie.

Toute la population de Saint-Claude est invitée à se rassembler, ce qui donne l'image d'une **ville unie pour fêter la fin de la guerre**. Même si on fête la victoire, il reste beaucoup de **deuils** dans la ville, avec des familles qui ont perdu des proches pendant la guerre ou la déportation.

La **situation matérielle à Saint-Claude reste extrêmement précaire au 8 mai 1945**, comme en témoigne la formulation prudente du texte : il invite les habitants à « si possible » illuminer et fleurir les fenêtres pour les célébrations.

Cette précision révèle les **pénuries** sévères héritées de quatre années d'occupation – rationnement alimentaire, manque d'énergie et de matières premières – qui touchent durement la ville ouvrière du Haut-Jura.

Document 2 : Bals du 9 mai 1945

Mairie de Saint-Claude

BALS DU 9 MAI 1945

BAL DE LA GRENETTE

Calico

TEIL Marius 20 h.30 à 22h.15

Emile BROISSIAT 22h.15 à 24 h.00

Marcel MIGNOT 24h.00 à 1 h.30

Contrôle

Fernand PATEL, Adonis BUSSON
DUNAND Maurice, Suzanne
ROUSSET

{PERRAULT Suzanne, Marcel
{VUILLERME, Etienne ROUSSELE
{Pâquerette DUNAISRE

GUENIN François,
GAILLARD Lucien

Monsieur MIGNOT assurera l'ouverture et l'éclairage de la Salle, prendra la recette en charge et paiera l'orchestre.

BAL DE LA FRATERNELLECaisse

Raymond CHAMBARD 23 h.00 à 24h.15

Pierre ROMANET 24h.15 à 1h.30

Control

(André CHEVASSUS, Paul
(PATEL, Paula GUICHARD

PONARD André, Melle
RAYMOND

Les personnes indisponibles sont tenues de se faire remplacer par des personnes dignes de confiance .

Saint-Claude le 9 Mai 1945
Le Maire : P. MICHALET

Document 3 :

Résultats financiers

des bals du 9 mai 1945

Mairie de Saint-Claude

Résultats financiers des bals organisés
le 9 Mai 1945

1^{er} - BAL DE LA GRENETTE

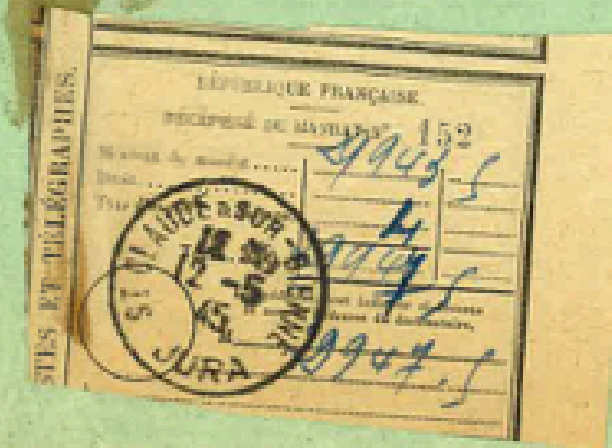
<u>Entrées</u> : Souches n° 1201 à 1793 = 593			
1801 à 1868 = 68			
2301 à 2500 = 200		1061 à 25fr = 26.525,-	
3801 à 4000 = 200			
Bonif dans la Caisse		190,-	26.715,-
<u>Dépenses</u> Cachet de l'orchestre 5 musiciens à 300fr		1.500,-	
Boissons pour l'orchestre, note du			
café Delatour		220,-	
Achat des carnets de billets 12 à 5fr		60,-	1.780,-
			24.935,-

2^o - BAL DE LA FRATERNELLE

<u>Entrées</u> Souches n° 2601 à 2800 = 200			
2901 à 3000 = 100			
2801 à 2830 = 30		340 à 25fr	8.500,-
2501 à 2510 = 10			
Bonif dans la caisse		62,-	8.562,-
<u>Dépenses</u> Cachet de l'orchestre 5 musiciens à 300fr		1.500,-	
Boissons pour l'orchestre, café de la			
Fraternelle		150,-	
Achat des carnets de billets 5 à 5fr		25,-	1.675,-
		1.675,-	1.675,-
			6.887,-

Résultat général

Recettes brutes	35.277,-
Dépenses	3.455,-
	31.822,-
Droits d'auteur	1.874,50
Net	29.947,50



St-Claude le 11 Mai 1945

Documents 4 et 5 : Affectations des bénéfices des bals

MS.
Le Maire de Saint-Claude
à Monsieur André CAMELIN
COSOR départemental
Préfecture du Jura
Lons le Saunier

Je vous informe que je verse ce
jour à votre compte courant postal 765.00
Dijon, COSOR départemental, la somme de
29.947 Frs 50 produit net, de deux bals
organisés à Saint-Claude le 9 courant .

Cette somme est affectée spéciale-
ment au fonctionnement des maisons de repos
de CHAMBLAY et d'ARBOIS , et je vous demande
de bien vouloir lui conserver cette affecta-
tion dans votre comptabilité .

Croyez, cher Monsieur CAMELIN à
mes sentiments les meilleurs .

Saint-Claude le 11 Mai 1945
Le Maire .-

Documents 4 et 5 : Affectations des bénéfices des bals

Le Maire de Saint-Claude
à Monsieur le Sous-Préfet
de Saint-Claude

J'ai l'honneur de vous adresser
ci-joint le compte-rendu financier des bals
organisés le 9 Mai, Salle de la Grenette et
Salle de la Maison du Peuple.

Le produit net, soit 29.947frs50
affecté spécialement au fonctionnement des
Maisons de repos de CHAMBLAY et d'ARBOIS a été
versé à Monsieur André CAMELIN, Préfecture
du Jura, compte courant postal 765.00 Dijon.

St-Claude le 11 Mai 1945
Le Maire .-

Le 9 mai, deux bals publics sont organisés à la Grenette et à La Fraternelle, redonnant à la ville musique et danse après des années de guerre.

La municipalité reverse l'intégralité des bénéfices – près de 30000 francs – aux **maisons de repos de Chamblay et d'Arbois, destinées aux anciens prisonniers et déportés, faisant de la fête un geste concret de solidarité.**

Document 6 : Invitation au vin d'honneur du 10 mai 1945 en l'honneur des déportés et prisonniers

VILLE de St-CLAUDE

Le 9 Mai 1945

Monsieur et Cher Camarade,

Le Conseil Municipal et le Comité
local de Libération désireux de manifester leur sympathie
à l'égard de ceux qui ont souffert loin des leurs, invitent
prisonniers et déportés rapatriés à un amical vin d'honneur
qui sera servi Grande Salle de la Mairie, JEUDI 10 MAI 1945
DIX HUIT HEURES.

Espérant en votre présence, nous vous
présentons, Monsieur et Cher Camarade, notre amitié fraternelle.

Le Conseil Municipal,
Le Comité de Libération.

Monsieur le maire,

Le 10 mai, un vin d'honneur à l'Hôtel de Ville
est offert aux prisonniers de guerre et
déportés rapatriés, revenus par vagues depuis
la fin avril, souvent très affaiblis.

A Saint-Claude, la fête de la victoire ne se réduit pas à un moment de liesse collective : la danse et la joie deviennent le support d'**un geste concret de solidarité envers les victimes de la rafle et de la déportation**, donnant à ces commémorations un « goût amer » qui en fait un observatoire privilégié des **sorties de guerre et des mémoires blessées**.